Demande de rendez-vous

- <u>Par courriel à :</u>

ce.77medprev@ac-creteil.fr

Précisez :

⇒ Votre nom et prénom;

⇒ Votre date de naissance,

⇒ Vos coordonnées;

⇒ Votre poste et votre affectation;

⇒ Le motif de votre demande;

⇒ Et si vous le souhaitez joindre vos certificats médicaux

- <u>Par téléphone :</u>

Lundi-mardi-jeudi après-midi et vendredi toute la journée au : **01.64.41.26.31.**

Coordonnées

Les médecins reçoivent les personnels à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale :

IATSS et Enseignants 2nd degré :
Dr Pascale TSAKIRIS- Secteur Sud *
Dr Sabrina HACHANI- Secteur Nord **

Enseignant 1er degré :
Dr Pascale TSAKIRIS

Secrétariat de la médecine de Prévention :

Samya BACHARA-HAMOUTI

@ ce.77medprev@ac-creteil.fr

☎ 01 64 41 26 31

Cité administrative
Bâtiment C – 9ème étage
20 quai Hyppolyte Rossignpol
77010 MELUN CEDEX

Service médical de prévention de la DSDEN 77

Académie de Créteil
Service médical académique

Rôle et missions

Le service de médecine de prévention est un service académique.

Les missions du médecin des personnels sont multiples et visent à améliorer les conditions de travail des personnels

Assurer la surveillance médicale des agents en situation de risque en raison :

⇒ De leur état de santé
⇒ De leur exposition à des risques professionnels
⇒ De l'amélioration des conditions de au travail
⇒ De leur intégration après congé de longue maladie (C.L.M.), congé de longue durée (C.L.D.), congé de grave maladie (C.G.M.).

Donner un avis et rédiger un rapport le cas échéant dans le cadre :

⇒ Des accidents de travail
⇒ Des maladies professionnelles
⇒ Du champ de la médecine statuaire en lien avec les comités médicaux (congé longue maladie, congé longue durée…)

Accompagner et conseiller le service de gestion des ressources humaines dans ses missions :

⇒ D'intégration des personnels en situation de handicap:
⇒ D'affectation:
⇒ D'aménagement des postes de travail, de traitement du dispositif relatif aux postes adaptés de courte et longue durée:
⇒ De reclassement, reconversion
⇒ De mutation.

Consultation

Le médecin reçoit les personnels :

⇒ Soit sur **demande écrite** de l'autorité hiérarchique ;
⇒ Soit **à la demande des intéressés** (avis, conseil, demande d'aménagement de poste…).
⇒ Soit sur **convocation du médecin lui-même**

*Secteur SUD	**Secteur NORD
Chaumes En Brie	Champs sur marne
Combs La Ville	Chelles
Coulommiers	Claye Souilly
Dammarie Les Lys	Dammartin
Fontainebleau	Lagny sur Marne
La Ferté sous Jouarre	Lognes
Le Mée Sur Seine	Meaux Nord
Melun	Meaux Villenoy
Moissy	Pontault Combault
Montereau	Torcy
Nemours	Val d'Europe
Ozoir La Ferrière	
Provins	
Seine Et Loing	
Sénart	